

Feuille de liaison du Comité Départemental de Spéléologie du Jura N° 241 - MARS 2013

Président : Rémy LIMAGNE - 54 route de Pont-de-la-Chaux 39300 Châtelneuf - ☎ 03.84.51.62.08
e-mail : r.limagne@gmail.com
Rédaction : François JACQUIER - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87
e-mail : jacquier.francois@wanadoo.fr
Site Internet du CDS Jura : <http://cds39.ffspeleo.fr/>

EDITORIAL

Sauvons les vers de terre !

La protection de la biodiversité n'est plus une simple idée à la mode, vide d'application concrète.

Le réseau Natura 2000 est là pour ça, et se trouve en phase de réactivation.

Saviez-vous que 15% du territoire jurassien est concerné ? Et bien entendu une bonne part karstique. Tous les détails plus loin avec le rapport de Benoît Prioul.

Mais pour résumer, au départ est l'arrêté préfectoral (préfet de région) du 23 juin 2011 prévoyant "une étude d'incidence" pour "toute activité susceptible d'affecter de manière significative l'état de conservation d'un habitat, d'une espèce..." comme par exemple "les affouillements du sol".

Une liste locale des activités concernées est en préparation et inclut notamment les "Travaux ou aménagements sur les parois rocheuses ou des cavités souterraines".

On l'aura compris, on touche là au cœur de la pratique spéléo : la prospection et la désobstruction.

Qui aurait imaginé qu'un jour nous serons peut-être obligés de déposer un dossier en préfecture pour pouvoir donner un coup de pioche dans une fissure de lapiaz ?

Bon, il faut positiver, l'heure est à la concertation, et le CDS est bien présent, et sera sans nul doute entendu.

Au fait, c'est quoi une "étude d'incidence" ?

Pour savoir, consultez de "dossier simplifié" qu'il a fallu réaliser pour le



camp de cet été au Berger, ici : <http://cds39.ffspeleo.fr/temp/berger2013.pdf>

Il faut en effet préciser : il n'y a pas que la désob qui peut impacter la biodiversité, mais aussi les "manifestations sportives"... Telles les Journées Nationales de la Spéléo par exemple !

J'ignore par contre si les forages pour le gaz de schiste sont concernés...

Rémy Limagne

VIE DU CDS

Compte-rendu de réunion DREAL et Comités départementaux des sports de pleine nature

Les comités départementaux des principaux sports de pleine nature de notre région ont été invités, le 22 mars 2013, à une réunion interdépartementale d'information et d'échange pour la constitution de la seconde liste locale des incidences Natura 2000.

Etaient présent : le CAF, la DREAL, les DDCSPP (90, 25), la DRJS et le CDS 39/Ligue spéléologique de FC.

Le contexte :

Le régime d'Évaluation des Incidences Natura 2000 (EIN) évolue afin de mettre en conformité le droit français avec les engagements pris au niveau européen. Cette évaluation d'incidence a pour objet de déterminer la compatibilité des activités, réalisées individuellement ou en raison de leurs effets permanents, temporaires et cumulés, au regard des objectifs de conservation des espèces et des habitats du site Natura 2000.

Natura 2000 en Franche-Comté c'est 75 sites sur 256 852 ha, soit 15,78 % de la surface de notre région dont une grande partie en secteurs karstiques (carte page suivante).

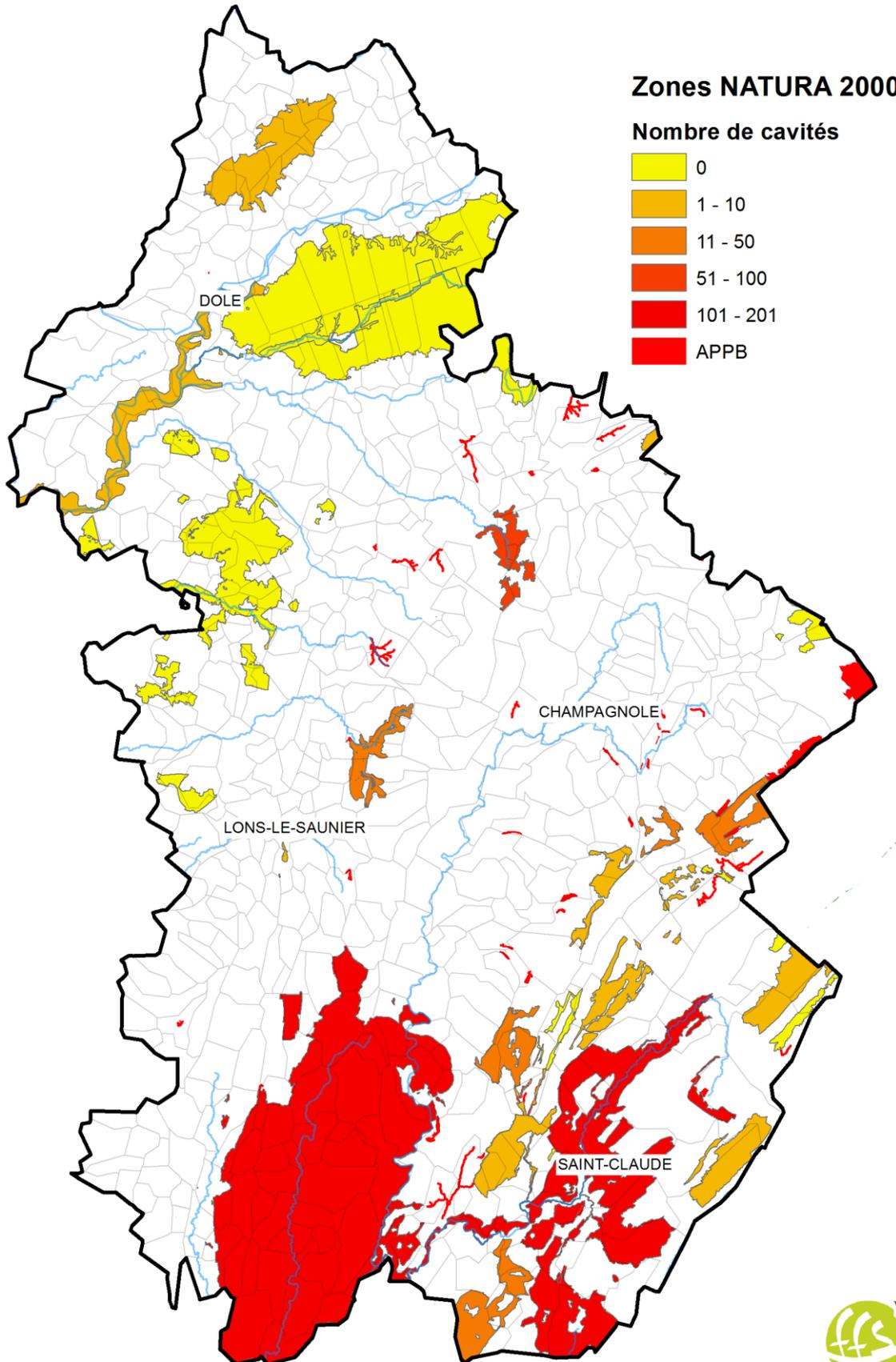
L'objet de cette première réunion était d'informer les acteurs des sports qui seront impactés par cet arrêté préfectoral. Les activités sont sélectionnées par la DREAL FC parmi celles proposées dans un cadre national par un décret (Décret n 2011-966 du 16 août 2011). Sur une liste de 36 activités, 2 ont été identifiées comme pouvant impacter les activités de pleine nature :

C
D
S

I
N
F
O

39

Zones Natura 2000 du Jura et présence de cavités



Réalisation : CDS39 ; Mars 2013 ; Sources : DREAL FC, BD Carthage, Inventaire CDS.



Fédération Française de Spéléologie

- 27 : Travaux ou aménagements sur les parois rocheuses ou des cavités souterraines.
- 35 : Création de chemins ou chantiers pédestres, équestres ou cyclistes,
Le décret prévoit que toute collectivité, une personne physique ou morale, public ou privée pratiquant une des activités du futur arrêté dans une zone Natura 2000, devra préalablement réaliser un document d'incidence à déposer en DREAL ou en DDT qui devra répondre sous 2 mois.

Discussion :

La discussion a ensuite été orientée sur une définition plus précise des « travaux ou aménagements sur les parois rocheuses ou des cavités souterraines » et « créations de chemins ou chantiers pédestres, équestres ou cyclistes ».

Travaux ou aménagements sur les parois rocheuses ou des cavités souterraines :

La discussion a débuté par ce que l'on appelle équipements permanents. La FFS et la FFME ont été interrogées par le pôle sports de pleine nature et ont fait remonter une liste d'équipements qui sont considérés comme temporaires : les goujons, les spits, les coinces, les anneaux scellés, les broches... Plus clairement, les seuls équipements fixes concernés par une étude d'incidence seront les via-ferrata, les via-souterra et les grottes touristiques. La question des via corda reste pour l'instant sans réponse.

La discussion a ensuite abordé la notion de travaux. Seront concernés :

- La création et l'ouverture de nouvelles voies d'escalades,
- L'exploration de nouveaux « trous qui soufflent ».

Pour les travaux d'entretiens/sécurisations (nettoyages/purges de printemps de falaises, sécurisations des entrées...) la DREAL doit poser la question à son ministère.

Création de chemins ou chantiers pédestres, équestres ou cyclistes :

Nous sommes un peu moins concernés mais voilà ce qu'il en est ressorti. La question a été de savoir ce que l'on appelle création : s'agit-il de travaux d'aménagements de sentiers, ou est-ce le balisage, donc la publication, de sentiers déjà existant ? La DREAL doit demander à son ministère. De même, la raquette et le ski de rando sont-ils des activités pédestres ? De même pour l'organisation de manifestations « petites » comme des cross ou des trials locaux.

Positionnement futur :

Les enjeux patrimoniaux semblent plus particulièrement centrés sur les chiroptères, les faucons et le grand tétras.

Les spéléos vont devoir se positionner car l'arrêté doit être publié en décembre après une phase de concertation avec les acteurs et une enquête publique.



Voici quelques points pour alimenter votre réflexion :

- Est-ce que tous spéléo est prêt à accepter un regard extérieur en amont sur son travail d'exploration ?
- Quid de la responsabilisation des spéléos dans leurs pratiques ?
- Qui va juger de la qualité du document d'incidence ?
- Nos activités reposent sur des bénévoles et la gestion d'une nouvelle politique va demander une spécialisation et une professionnalisation dans notre approche.

Benoît Prioul

Colloque « sport de nature et préservation de la biodiversité »

Samedi 23 Mars, à la Maison Familiale et Rurale de Chalain.

Présentation par M. Luc Terraz (DREAL) des dispositifs de préservation de la biodiversité (Natura 2000, APPB, réserves naturelles) et des conséquences sur les sports de nature.

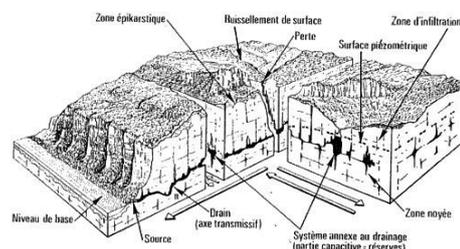
Tables rondes dont il ressort une complexité croissante des réglementations (préservation des espaces et préservation des espèces) et la possibilité, parfois, de mesures de compensation lorsqu'un espace devient protégé (par exemple, les sites d'escalade). Néanmoins, il a été clairement dit que plus un espace naturel est restreint, moins les marges de discussion ou de compensation existent...

Présentation de récits d'expériences sur la prise en compte de l'environnement par les kayakistes et les trailers.

Le milieu souterrain ne semble pas ciblé, pour l'instant, par les nouvelles mesures à mettre en œuvre. L'expérience positive d'aménagements et de négociation lors des APB falaises démontre que le dialogue, lorsqu'il existe entre l'administration et les représentants des sports de nature, peut permettre la préservation des accès vers les cavités.

Restons vigilant au regard du projet de réseau de cavités à minioptères dans le Jura, sujet non abordé lors de ce colloque.

Jean Pascal Grenier





"Berger -1122"

Le camp international « Berger 2012 » a montré qu'il était possible de gérer la succession de près de 50 équipes et plus de 220 descentes dans le gouffre Berger, en une dizaine de jours, tout en préservant la sécurité et le confort des équipes, ainsi que l'intégrité de la cavité.

L'été 2013 sera l'occasion d'un nouveau rassemblement, pour fêter les 60 ans de la découverte du premier -1000, et lui rendre une nouvelle jeunesse !

Il s'agira de remplacer toutes les cordes hors d'usage de la Rivière sans Etoiles, et bien sûr de les évacuer de la cavité. Le gouffre sera équipé en permanence jusqu'au fond pendant les dix jours.

Mais aussi, comme en 2012, nous pourrons vivre une inoubliable rencontre entre spéléos français et étrangers, en ce lieu mythique, symbole de notre passion commune.

La session 2013, organisée par la Ligue de Franche-Comté, se déroulera du 1er au 10 août.

Appel aux Jurassiens : "n'ayez pas peur : osez venir illuminer la Rivière sans Etoiles !" <http://berger.ffspeleo.fr/>

Rémy Limagne

JNS 2013 : l'événement !

L'Assemblée Générale du CDS avait décidé de confier l'organisation de la Journée Nationale de la Spéléo au club LAGAF, sans préciser le lieu.

Le suspense s'achève maintenant, sur un véritable scoop !

Suite à une négociation conduite par Pascal Léglise, cette journée pourra se dérouler à la grotte de Gomèse à Mathenay.

Ce petit ruisseau souterrain parfaitement adapté à la découverte avait été le lieu d'une journée "grotte ouverte" en... 1997. Depuis, plus aucun spéléo n'avait été autorisé à y tremper les bottes.

Nous avons donc une autorisation exceptionnelle du propriétaire pour "la préparation et le déroulement de la JNS dimanche 6 octobre 2013".

Il faudra donc tout faire pour apparaître comme des gens sérieux et responsables... une autorisation d'accès permanente est peut-être à portée de main !

Rémy Limagne

ACTIVITES DES CLUBS

A.S.P.P.

Activités hivernales de l'A.S.P.P.

Inutile de préciser que nos comptes-rendus seront très pris par le Champ Mottet et que cela risque de durer.

Pour simplifier nos descriptifs, le réseau s'assimile à la forme d'un « Y » orienté Nord/Sud. La branche commune va de l'entrée jusqu'au carrefour principal. De là, une partie orientée Nord/Sud où se développe la traversée, et une

partie orientée Nord/Sud-est que nous appellerons Réseau de la Seille Nord.

Côté traversée : Interventions limitées suite aux crues à répétition de cet hiver. Restaient quelques travaux côté sortie (aménagement, ciment...)

Côté Seille : Plusieurs séances d'élargissement nous ont enfin permis de trouver (ou plutôt de fabriquer) un shunt dans une grosse trémie qui ralentissait fortement les visites .Au-delà, environ un kilomètre de galeries avec un bon ruisseau finissant sur un siphon vers -70. Inutile de réfléchir longtemps pour savoir où il va !

Une remarque: par temps très froid le courant d'air est aspirant dans la vallée, il l'est également sur le plateau par l'entrée Mottet et ces courants convergent et partent vers le réseau Seille

Baraques des Gardes - bois de Poligny

X : 859,36 - Y : 203,28 - Z : 530m

Deux cents mètres avant la baraque (pointée sur la carte) à 20m du bord de la route de la Combe aux Larres, dans une clairière, un petit gouffre avec ruisseau laissait entrevoir de belles perspectives.

Déjà visité, il y a une quinzaine d'années, et au vu de sa position nous forçons un boyau particulièrement serré donnant accès à un P6, nous retrouvons le ruisseau qui s'engouffre dans une fissure impénétrable.

Fin du suspense.

Jean-Noël Outhier

S.C.L. + Michel Menin

Borne aux Cassots :

L'Impasse des mouches

Le 24 février dernier, nous partons explorer et topographier une galerie haute située dans le réseau Alain après l'éboulis de la galerie de la Neige.

Cette galerie aperçue en 2011, escaladée en artifice en 2012, est située à 10 mètres de hauteur dans un banc de couleur rose. Michel nous confirme que cette galerie avait échappé aux explorations au mât d'escalade réalisées par le G.S.J. dans les années 70.

Un becquet rocheux nous avait arrêtés dans l'exploration mais nous avons laissé la corde en place.

Johan et Michel partent en tête. Après quelques coups de massette sans résultat probant, Michel décide de forcer le passage étroit en «arrache-baudrier». Après une reptation centimètres par centimètres, le décimètre affiche 10 mètres de longueur chèrement gagnés pour rejoindre une fissure qui devient vite impénétrable et sans espoir de suite.

Pendant ce temps d'exploration, avec Christian dans la galerie Alain, nous capturons quelques mouches blanches très présentes en cet endroit

de la BAC, voltigeant autour de nos lumières et qui donnent leur nom à cette « impasse ». Après examen à la loupe binoculaire et envoi de photos auprès des spécialistes, il s'agit bien de diptères mais, ni mouche, ni moustique, des chironomides apparemment sans adaptation particulière au monde cavernicole et sans doute apportés dans la rivière souterraine par le transport passif des larves et des pupes depuis la surface.



Jean Pascal Grenier

Cercle Arboisien de Recherches Spéléologiques

Un nouveau club jurassien est né !

Devant la demande de la mairie, et suite à la découverte de la Baume du Coudrier qui nécessite une attention toute particulière, la décision a été prise de fonder un club centré sur la ville et le secteur d'Arbois. Cette association n'a pas vocation à recevoir uniquement des spéléologues, ni uniquement des jurassiens, mais tous ceux qui sont soucieux de la valorisation, l'exploration et la protection du Karst, le terme de « cercle » a été retenu (en espérant qu'on ne tournera pas en rond...).

Mesdames et messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter le..... (Roulement de tambours...)...C.A.R.S. ! « Cercle Arboisien de Recherches Spéléologiques ». Pour l'instant nous sommes une petite quinzaine, dont une bonne dizaine de spéléos fédérés, un cinéaste, sans doute un géologue, un maire président d'honneur, un kiné (au cas où...), des Normands, des Suisses, un Cassot, bref une bonne bande hétéroclite mais fort sympathique !

Notre activité, outre organiser la gestion du coudrier à la demande de la mairie et en accord avec le CDS, sera celle de tous les clubs (topo, grattouille, prospection, encadrement, etc.), à ceci près que vu la moyenne d'âge plutôt élevée des inscrits, nous pratiquerons plutôt de la spéléo « senior », si vous voyez ce que je veux dire... Quant à notre secteur d'activité, il sera bien évidemment centré sur le secteur arboisien.

Pour rentrer en contact avec nous, pour nous accompagner quand vous le voulez, pour faire des interclubs, contactez notre président Roger Lutz, ou moi même.

Antony Pernet

Composition du Bureau :

Président : Roger Lutz

Secrétaire : Philippe Ferrey

Trésorier : Antony Pernet

Début avril le C.A.R.S compte 5 membres fédérés

COMMISSION FICHER

Historique de la Commission Fichier

C'est en 1972 qu'est mise en place la commission Fichier, suite à une réflexion sur la nécessité d'éviter, je cite :

- « Les erreurs grossières telles la publication par plusieurs clubs d'une même cavité, mais sous des noms, des coordonnées, voir des topographies différentes ».



Et déjà l'appel du premier responsable de cette toute nouvelle commission, André Favin :

- « Faites l'effort de nous adresser une fiche-cavité dûment remplie, à l'occasion de chaque « première » que vous réalisez. Ne laissez pas les renseignements, parfois inédits et précieux, moisir dans un tiroir...ou tomber dans l'oubli de la mémoire défectueuse d'un spéléo « à la retraite » !

Ces fiches-cavités se présentent à l'époque, sous forme de feuilles au format A4 ronéotypées et disponibles au secrétariat du C.D.S pour la modique somme de 5 Francs la ramette de 100 fiches. Le dossier cavité se compose alors d'une fiche descriptive parfois complétée par un plan topographique.

Les spéléos étant des gens d'action plus habitués à manier le marteau Spit que le stylo ou le clavier azerty, l'aventure manuscrite ou dactylo de rédaction de fiches en rebute plus d'un. Seuls quelques dévoués volontaires s'attellent à cette tâche.

Néanmoins le fichier évolue puisque de 584 fiches en 1972 (inventaire Colin) il passe rapidement à 1300 fiches en 1974.

En 1975 André Favin cède sa place à Michel Menin. La commission a toujours des difficultés pour récolter de nouveaux documents ; pourtant, certains spéléos possèdent une documentation plus riche que le Fichier; ne joueraient-ils pas tous le jeu ?

Robert Le Pennec et Jean-Claude Frachon reprennent ce travail en 1979 et arrivent laborieusement à 1391 fiches en 1981.

1983 ; en l'absence de candidat, Rémy Limagne cumule ce travail avec celui de président du C.D.S 39.

1984 ; Bruno Théry et Patrick Levêque se lancent dans l'aventure fichier et présentent en 1986 au cours de l'A.G le premier listing informatisé de cavités, charge aux associations

de vérifier les données sur le terrain ; coordonnées entre autre.

1987 ; Patrice Bon poursuit cette tâche informatique et offre à la communauté spéléo 1450 cavités répertoriées. Il laisse sa place à Robert Le Pennec en 1990

1991 ; 1494 cavités et 50 Francs comme participation aux frais d'édition pour l'envoi d'un listing des cavités. 1992 l'appel désabusé disons, habituel, d'un président de commission Fichier :

« Il est rappelé aux clubs qu'ils sont invités à participer à la mise à jour du fichier : il est souhaitable, pour l'intérêt de tous, que les nouveaux travaux fassent systématiquement l'objet d'une transmission à R.Le Pennec ».

1996 ; Bruno Michler prend le relais et les 1676 fiches collectées par son prédécesseur. Suit au cours de cette période, une collaboration fructueuse avec le B.R.G.M.

1999 ; Frédéric Marichy, nouveau président de cette commission, assure la parution d'un nouveau fichier dont un exemplaire est remis à chaque club.

2000 ; 2008 cavités, 700 topographies numérisées – vive l'informatique ! – 600 trous pointés sur carte I.G.N.

2001 ; Retour de Frédéric Marichy

Depuis juin 2003 le fichier, sous la direction de Pascal Légise, totalise 2137 fiches cavités et 70 fiches pertes et sources impénétrables pour l'instant. Un énorme travail de contrôle et vérification des données est effectué. Quelques nouvelles fiches viennent bon an mal an enrichir le pot commun. Il semble en général que les spéléos jurassiens ne sont pas bien curieux car quelques demandes seulement arrivent à la commission Fichier.

À ce jour, nous pouvons prétendre que le C.D.S 39 possède un fichier +. En effet, grâce à certains passionnés de l'information, notamment François Jacquier, en plus de l'habituelle fiche descriptive et de la topographie complémentaire, s'y ajoute une foule de renseignements spécifiques à la cavité. Cela va du document photo, à l'article de presse, en passant par le prélèvement d'un article dans une revue, par exemple C.D.S Info (en cours de réalisation) ou autre. C'est aussi la capture d'une étude publiée et pêchée au hasard d'une lecture, d'une recherche internet. Nous y retrouvons, anecdotes (vous savez ces petites histoires dans la grande), secours. Bref, tout ce que vous voulez savoir sur LA grotte.

Actuellement nous n'avons plus l'excuse de la perte de temps à consacrer pour rédiger ou compléter et expédier une fiche cavité. Nous pouvons dire raisonnablement que nous sommes tous informatisés. Quelques mots sur une fiche virtuelle, un petit clic et hop tout se retrouve à la commission Fichier du C.D.S. À l'inverse toute demande de renseignement se fait tout aussi rapidement grâce à ce fichier dématérialisé, et gratuit en plus. Le fichier n'est pas un coffre de banque où tout rentre et rien ne sort. Bien au contraire, il ne peut se concevoir sans vos apports

et vos besoins. Une masse d'informations disponibles à tout fédéré qui en fait la demande et qui peuvent servir de support pour l'approfondissement ou la réalisation d'une étude ou tout simplement la curiosité. Quel formidable outil nous avons là. Il serait dommage que ce travail ne serve à rien et quelle gratification pour ces spéléos qui ont tant œuvrés au Fichier.

C'est pourquoi la commission fichier du C.D.S 39 vous invite à nous envoyer toute sorte de documents parlant de telle ou telle cavité. Nous vous invitons également à compléter les fiches existantes par vos observations pertinentes ou hypothèses. Osés même si cela vous paraît illogique. Cela engage une réflexion et fait avancer la spéléologie mais surtout cela nous fait avancer. La commission fichier est à votre disposition et se fera un plaisir de vous répondre. Merci à tous !

La Commission Fichier

Pascal Léglise, Christian Vuillemin

chrislyne39@orange.fr - pascalleglise@orange.fr

COMMISSION ENSEIGNEMENT

Stage CDS 39 « Lot 2013 »

Vingt six stagiaires cette année pour ce grand rituel du stage Perfectionnement technique des vacances d'hiver, dont 9 jurassiens du SC Lédonien et SC du Jura. Il faut ajouter les stagiaires initiateurs et débutants de l'EFS, et l'équipe de cadres pour arriver au total de 57 spéléos qui se sont retrouvés entre le 23 février et le 2 mars à la Base de Mezel, sur les rives de la Dordogne (surnommée pour l'occasion « le Zambèze » au vu du niveau de crue...).

Une semaine hivernale certes, mais les vingt centimètres de neige sur les routes et l'eau qui gèle dans les tuyauteries n'auront guère entamé le moral des Franc-Comtois !

Des moments forts à cette session : la découverte des magnifiques rivières souterraines des Jonquilles et de l'évent de Mirandol, rarement visitées lors des stages



Les jeunes du SCJ longés à leur passion (cliché P. Bêteille)

précédents ; la visite par quelques privilégiés de la «Grotte du Cirque », après laquelle ils n'ont plus envie d'aller à la Baume du Coudrier ; le goût du gaz carbonique de l'Igue de Bar, qui permet d'avoir l'impression d'avoir remonté un P200 alors qu'on est descendu à -30 ; les d'jeuns qui se font un « gan gnam style » dans la boue et dans la flotte ; ou l'accès à l'Ouyse souterraine par le tout nouveau Puits du Bret, qui a permis d'imaginer plus concrètement ce qu'ont vécu les « naufragés du gouffre des Vitarelles » en 1999...



Sortie du Puits du Bret, l'improbable forage (cliché R. Limagne)

Mais une fois de plus, chacun a pu découvrir la vraie richesse de la formation en stage : l'échange. La rencontre des spéléos de tous horizons, avec des objectifs et des pratiques différentes, permet de relativiser ses propres convictions... Eh oui, la spéléo est « plurielle », relisez donc l'édito de CDS-Info 238 !

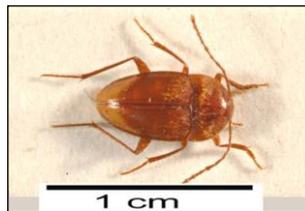
Rémy Limagne

COMMISSION SCIENTIFIQUE

A propos du coléoptère Royerella villardi

Le coléoptère cavernicole Royerella villardi est un véritable habitant des zones profondes des cavités de la chaîne jurassienne. Hormis 2 rares espèces de carabidés Trichaphaenops, il s'agit du seul coléoptère véritablement troglobie présent dans les cavités jurassiennes.

Ce coléoptère ne présente pas, comme certains de ses congénères, les caractères spectaculaires de l'adaptation au milieu souterrain. Pourtant, il est strictement cavernicole, privé d'organes oculaires, ses élytres sont testacées, les antennes et les pattes sont allongées. Il peut être présent dans le milieu souterrain superficiel ou dans les cavités.



Il mesure environ 4 mm de la tête à l'apex des élytres et peut être très agile et rapide lorsqu'il est dérangé.

Très fréquent dans de nombreuses cavités du Bugey, sa présence est plus sporadique sur les cavités du département du Jura. Sa répartition est mystérieuse car il est présent dans les cavités du Haut-Jura, de la Petite Montagne et dans certaines cavités du plateau jurassien. En revanche, il n'a pas encore été trouvé dans les cavités des reculées, dans les cavités près d'Arbois ou Poligny et dans celles du nord du Jura.

raison de leur capacité à passer inaperçus. La Borne aux Cassots est la cavité la plus intéressante pour la diversité des espèces présentes avec 6 espèces qui cohabitent et des fissures qui s'avèrent être des refuges très fréquentés dans la zone d'entrée.

La grande majorité des sites voit leurs effectifs augmenter ou se stabiliser par rapport à l'hiver dernier. Seul un site voit ses effectifs diminuer fortement en raison de la quasi-disparition d'une colonie de grands rhinolophes.

A noter cette année un suivi mensuel entre début novembre et fin mars pour une cavité proche de Lons. Ce suivi régulier d'une cavité abritant une quinzaine de chiroptères de 5 espèces différentes a permis de comparer l'évolution de la population de mois en mois. Constat principal : les effectifs restent très stables mais les chauves-souris se déplacent régulièrement dans la cavité à la recherche d'un optimum de température différent en fonction des espèces.

Petit détour en dehors des limites du département avec un comptage en mars 2013 dans la grotte de Courtouphle : plus de 800 chauves-souris avec de belles colonies de grands rhinolophes et de minioptères, ainsi qu'une cohorte de petits rhinolophes.

Remerciements à toute l'équipe du Spéléo Club Lédonien, particulièrement à Johan, Pascal et Amandine qui m'ont beaucoup aidé lors des comptages.

Remerciements à François, Claire, Jérémy, Angélique, Johan et Myriam du SCSC pour leur participation active aux comptages. Les cavités du Haut-Jura méritent un effort de prospection plus grand pour l'année prochaine.

Merci à Sylvain Colin pour l'accès à la grotte du Dard, cavité la plus propice pour les chauves-souris en hibernation dans le Jura.

Enfin, un grand merci à cet hiver très long qui m'aura permis à loisir d'ajouter quelques cavités aux comptages habituels.

Jean-Pascal Grenier

DIVERS

L'ancien et le nouveau...

Comparatif entre les anciens et les nouveaux Croll et Basic Petzl :

Grâce ou à cause de la concurrence (merci Kong), début 2013 voit apparaître du changement chez Petzl. Concernant des appareils pouvant servir en spéléo, il s'agit du Croll, du Basic et du Pantin.

Suite à un achat récent (sauf le Pantin), je vais les présenter afin de les comparer.

Je ne présenterai pas le Pantin, puisque à part un design légèrement différent suite à sa nouvelle gâchette et une nouvelle sangle, en

efficacité il n'y a aucune amélioration (info d'après des gens qui les ont eu en test avant la commercialisation).

Présentation du Croll

Le nouveau Croll a perdu en taille et en poids. Il se dote d'une nouvelle gâchette qui équipe dorénavant les nouveaux Basic et Pantin. La gâchette est plus petite, mais de toute façon, maintenant, plus personne n'utilise les gros gants. Euuuhh, Non ? ! ! ?



Le gros changement est l'ajout d'une plaque anti-usure.

Le Croll ou le bloqueur ventral ainsi que le Basic sont utilisables avec de la corde de diamètre 8 à 11 pour la norme EN 567 : 1997 (la spéléo sportive) et de 10 à 11 pour la norme EN 12841 : 2006 (la norme pour le travail en hauteur)

Le trou inférieur semble sur le nouveau modèle légèrement moins torsadé.

Utilisation

Son utilisation est la même que l'ancien modèle. L'ouverture se fait correctement à l'identique du modèle précédent. La gâchette semble plus douce.

Le gain dans ce nouveau Croll est sa taille et son poids. L'adjonction de la tôle anti-usure va prolonger la vie du bloqueur ventral. C'est bizarre de faire un truc fiable et costaud ? La grande



période de l'obsolescence programmée est révolue ? L'avenir nous le dira.

Présentation du Basic

Le nouveau Basic se trouve plus profilé. Il tient mieux dans la main (enfin, pour moi). Le trou inférieur est unique et permet de clipper la longe et la pédale.



L'autre différence est que le nouveau possède un seul trou sur la partie haute de l'appareil au lieu de 2 sur l'ancien.

La gâchette d'ouverture est plus petite.

La manipulation avec les gros gants sera moins aisée. Un apprentissage s'impose (ou changez de gants).

Ps : L'ancien Basic sur la photo est un modèle modifié : perçage plus gros pour passer le mousqueton de pédale (pas bien).

Utilisation

En cas d'utilisation pour un passage de nœud (coiffer le bloqueur avec une longe), avec un



mousqueton de taille normal type "spirit", il est plus que conseillé de frapper le mousqueton de longe dans le trou supérieur (c'est ce qui était

déjà préconisé) au risque de passer à travers le bloqueur. Aie !

La notice pour être claire, signale un "mouflage" et non un poulie bloqueur.



Egalement, elle mentionne l'utilisation d'une poulie "Partner" (dernier modèle, pas celle qui est sur la photo).

La prise en mains est agréable ainsi que l'usage sur corde. Le nouveau basic remonte plus facilement sur la corde.

L'objet de ces quelques lignes n'est pas de rendre un avis précis sur l'utilisation de ces nouveaux matériels mais d'en faire une rapide présentation. Donc, une bonne année d'utilisation permettra en toute objectivité d'adopter ces nouveautés ou de regretter les anciens modèles.

Vincent Quatrepoint

**DATE LIMITE D'ENVOI POUR
CDS-INFO N°242
31 mai 2013**